

## DELIBERATION 2020/10 CESEC DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION AD HOC « RELANCE ECONOMIQUE, EMPLOI, FISCALITE » et FIXANT LE FONCTIONNEMENT, LA MISSION ET LA DUREE <sup>1</sup>

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 22 septembre les membres du Conseil économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse, réunis en séance plénière, à 13H30, sous la présidence de madame Marie-Jeanne NICOLI, Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse

### Etaient présents :

ACKER-CESARI Véronique ; AIELLO Antoine ; ANCHETTI Pierre ; ANDREANI Christian ; ARNAUD-SUSINI Marie-Ange ; BALDACCI Dominique ; BARBE Michèle ; BATTESTINI Antoine ; BATTESTINI Jean-Pierre ; BIAGGI Michèle ; BOSSART Patrice ; BRIGNOLE Jean ; CASABIANCA François ; CASANOVA Mathieu ; CESARI Joseph ; CHOURY Hyacinthe ; CUCCHI Laetitia ; DAL COLLETO Jean ; DIPERI Bertrand ; DUBREUIL-VECCHI Hélène ; FEDI Marie-Jeanne ; FILIPPI Bernard ; FRANCESCHI Henri ; GODINAT Jean-Pierre ; GIACOMONI Léon ; GIUDICELLI Jean-Pierre ; LUCIANI Denis ; MARCELLINI Marie-Désirée ; MARCAGGI Paul ; MATTEI Jean-Toussaint ; MAUPERTUIS Roger ; MINEO Fabien ; MONDOLONI Marie-Madeleine ; MONDOLONI Rosine ; NICOLAI Louise ; NICOLI Marie-Jeanne ; NINU Marc ; NOVELLA Christian ; O'BINE Pat ; OLLANDINI Jean-Thomas ; PANTALONI-BARANOVSKY Julie ; POLETTI Anne-Marie ; ROYER Vincent ; RUBINI Pierre-Jean ; SALDUCCI Valérie ; SALVATORI Marie-Josée ; SALVATORINI Patrick ; SANTUCCI Etienne ; SAVELLI Jean-Pierre ; TROJANI Paul ; VENTURI Alain

### Etaient absents et avaient donné pouvoir :

RIUTORT Jean-Jacques à SALVATORI Marie-Josée ; SANTINI Marcel à BIAGGI Michèle

Le secrétariat était assuré par Marie-Josée SALVATORI, Vice-Présidente

### LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL DE CORSE

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.4422-34, R4422-14 et R4422-28

**Vu** la délibération 2020/08 CESEC du 09 juillet 2020, portant adoption du règlement intérieur

---

<sup>1</sup> A l'unanimité

Vu la décision du CESEC réuni en séance plénière le 28 juillet 2020 de créer une commission ad hoc « relance économique, emploi et fiscalité »;

## Après en avoir délibéré Le CESEC décide

### Article 1er :

D'arrêter la composition de la commission ad hoc « relance économique, emploi et fiscalité » comme suit: Michèle **BARBE** ; Jean-Pierre **BATTESTINI** ; Michèle **BIAGGI** ; Patrice **BOSSART**; Mathieu **CASANOVA** ; Hyacinthe **CHOURY** ; Laetitia **CUCCHI** ; Jean **DAL COLLETO** ; Bertrand **DIPERI** ; Hélène **DUBREUIL-VECCHI** ; Denis **LUCIANI** ; Paul **MARCARGGI** ; Jean-Toussaint **MATTEI** ; Roger **MAUPERTUIS** ; Marie-Désirée **MARCELLINI-NICOLAI** ; Marie-Madeleine **MONDOLONI** ; Julie **PANTALONI-BARANOVSKY** ; Vincent **ROYER** ; Pierre-Jean **RUBINI** ; Marie-Josée **SALVATORI** ; Jean-Pierre **SAVELLI** ; Valérie **SALDUCCI**

### Article 2 :

D'autoriser la commission ad hoc à entendre les personnes, organismes et structures susceptibles pour apporter les informations nécessaires à la réflexion

### Article 3 :

De charger les Présidentes de section d'interroger et de recueillir, auprès des différentes organisations composant leurs sections respectives, les contributions et propositions écrites relatives à la thématique « reprise économique, emploi et fiscalité ».

### Article 4 :

D'arrêter le calendrier comme suit :

- Point d'étape à mi-parcours
- Restitution finale fin décembre / début janvier 2021.

### Article 5 :

Que le rapport final sera remis au Président du Conseil Exécutif ainsi qu'au Président de l'Assemblée de Corse.

Ajaccio, le 22 septembre 2020,  
La Présidente du CESECC

Marie-Jeanne NICOLI